

**Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 14 avril 2025: «Pour la rénovation du stade de Frontenex».**

*23 mai 2025*

**Rapport de M<sup>me</sup> Fabienne Beaud.**

Cette pétition a été renvoyée à la commission des pétitions lors de la séance plénière du Conseil municipal du 14 avril 2025. La commission s'est réunie le 12 mai 2025, sous la présidence de M<sup>me</sup> Fabienne Aubry-Conne. Les notes de séance ont été prises par M<sup>me</sup> Zana Begluk, que la rapporteuse remercie pour la qualité de son travail.

**Texte de la pétition**

(Voir annexe.)

**Séance du 12 mai 2025**

*Audition de M. Stefano Vito Bellingeri, président d'Urania Genève Sport et pétitionnaire*

M. Bellingeri indique que ce sujet lui tient particulièrement à cœur, en tant que principal représentant des bénéficiaires de la mise à disposition de l'infrastructure sportive.

Il précise que le stade de Frontenex est utilisé au maximum de sa capacité, alors même qu'aucune rénovation n'y a jamais été entreprise. Le besoin exprimé à travers cette pétition est, selon lui, à la fois important et urgent. Il rappelle que son club s'attend à une augmentation significative des demandes d'inscription de la part des juniors, notamment dans le contexte de l'Euro féminin, organisé en Suisse et relayé à Genève. Il souligne que l'écart actuel entre les inscriptions masculines et féminines pourrait se résorber dès cet été, ce qui accentuerait encore la pression sur les installations existantes.

Pour lui, il est clair que le retard est déjà présent, mais qu'il reste possible d'anticiper les cinq à dix prochaines années si les bonnes décisions sont prises dès maintenant. Or, ces décisions ne figurent pas, à ce stade, dans le plan d'infrastructures sportives de la Ville. Il note que des investissements sont prévus ailleurs, pour d'autres disciplines sportives, tandis que Frontenex semble avoir été mis de côté.

Il rappelle qu'il y a une dizaine d'années, une rénovation du stade figurait encore dans le plan directeur, avant d'être écartée. Il souhaite que les commissaires aient pleinement conscience du besoin réel qui existe aujourd'hui dans le quartier des Eaux-Vives. Il indique que 90% des membres de son club sont issus de ce quartier, les 10% restants viennent de Chêne-Bougeries et de Cologny. Il présente cette situation comme un signal d'alerte. Il précise que, jusqu'ici, les demandes étaient couvertes, notamment grâce à l'implication des gardiens du stade, agents de la Ville, qui optimisent l'attribution des créneaux. Mais depuis cette année, il apparaît clairement que les nouvelles demandes ne pourront plus être satisfaites.

Il précise qu'à partir du moment où l'offre ne suit plus la demande, il existerait la possibilité d'augmenter les cotisations du club, mais ce serait, selon lui, au détriment direct de la population, ce qu'il refuse catégoriquement.

Il tient à préciser que sa démarche ne vise pas à solliciter une subvention, mais simplement à relancer le projet de rénovation du stade de Frontenex, inscrit depuis plusieurs années dans les réflexions de la Ville. Il rappelle qu'un crédit d'étude a été déposé et qu'il devrait faire l'objet d'un traitement par le Conseil municipal en 2025. Il met en garde contre un éventuel enlèvement du projet et insiste sur la nécessité d'aboutir rapidement. Il reconnaît que d'autres priorités ont été définies dans la ville, mais souhaite rappeler que le besoin du côté des Eaux-Vives est réel, et que, dès la rentrée de septembre, la situation deviendra critique.

Selon lui, les premières personnes à en faire les frais seront les filles, nouvelles arrivantes, car il ne sera pas envisageable de déloger les membres déjà présents au stade. Il revient enfin sur certains éléments évoqués dans la pétition, comme la buvette provisoire installée en 1990 et toujours en place plus de trente ans plus tard, ou encore les vestiaires jugés insuffisants. Il estime que toute personne déjà venue sur place peut aisément se représenter l'état des lieux.

Il conclut en indiquant que le club accueille actuellement environ 800 membres, âgés de 5 à 50 ans, et utilise également le centre sportif de Belle-Idée, propriété de la Ville.

### *Questions des commissaires*

Un commissaire souhaite connaître les raisons qui ont bloqué les projets jusqu'à présent. Il demande aussi si des mesures concrètes peuvent être envisagées à court terme par la commission.

M. Bellingeri indique que, selon ce qui lui a été rapporté, le précédent comité de son club entretenait de très mauvaises relations avec le Service des sports (SPO) de la Ville de Genève. Il s'agit d'une question de partenariat, et il était

difficile pour la Ville de s'engager dans un investissement aussi important que la rénovation d'un stade sans pouvoir compter sur un club locataire jugé fiable. Cette situation aurait duré de 2012 à 2017, période durant laquelle le projet aurait été abandonné ou mis de côté.

Concernant la question du court terme, il renvoie au titre même de la pétition : il faut rénover le stade de Frontenex. Il rappelle qu'un projet de crédit d'étude est censé être présenté au Conseil municipal cette année, avec un montant estimé de 3 millions de francs. Il précise que les grandes lignes du projet sont déjà connues, car un plan avait été établi il y a une dizaine d'années. Il s'agirait notamment de démolir le vélodrome, de créer de l'espace entre les deux terrains, d'installer de nouveaux vestiaires, de reloger le club hors du bâtiment historique pour respecter les normes de protection du patrimoine, et de transformer le terrain en herbe en terrain synthétique.

Selon lui, ces aménagements permettraient d'augmenter considérablement la capacité d'accueil du stade, qui pourrait alors passer de 800 à près de 1200 membres. Il admet ne pas être favorable aux terrains synthétiques, par préférence personnelle, mais estime qu'il faut répondre à une demande concrète de la population du quartier. Il insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de football d'élite ni d'adultes: 90% des membres de son club ont moins de 18 ans, et la croissance des inscriptions concerne surtout les enfants, en particulier les filles, sur les deux prochaines saisons. Il conclut en soulignant qu'avec l'Euro féminin à Genève, la Ville n'est pas prête à accueillir l'augmentation de la demande que cet événement va générer.

Une commissaire souhaite en savoir un peu plus sur l'accueil des jeunes filles et sur la place du football féminin au sein du club.

M. Bellingeri indique que le club, fondé en 1896, n'avait jamais eu de section féminine avant 2018. En janvier 2022, la première équipe féminine a vu le jour. Depuis, deux équipes ont été ajoutées. A la rentrée en septembre 2025, une quatrième équipe verra le jour. Il souligne une forte progression du nombre de joueuses, rendue possible par un encadrement désormais structuré et bienveillant.

Un commissaire dit fréquenter parfois les terrains de Frontenex et mentionne leur bonne qualité, qu'il attribue au travail des employés municipaux. Il indique en revanche que les infrastructures, comme les vestiaires ou la buvette, sont très insuffisantes. Il demande si la demande concerne uniquement le bâti ou s'il s'agit plus largement de l'ensemble du centre sportif.

M. Bellingeri répond qu'il existe plusieurs terrains à Frontenex. Il mentionne le Pré-Picot, sur lequel aucune intervention n'est possible. Il indique que la demande concerne uniquement le terrain principal, en herbe, pour lequel une transformation en synthétique est souhaitée. Un second terrain, déjà en synthétique depuis treize

ans, a récemment été renouvelé. Il ajoute que la transformation du terrain principal impliquerait probablement une intervention plus lourde, en raison de la structure en béton du vélodrome, inutilisé depuis trente ans et non conforme aux normes.

Le commissaire estime que le vélodrome pose un problème, notamment en raison de la chaleur qu'il retient et de l'absence d'installations pour le public. Il comprend que l'objectif est une modernisation, puis demande s'il s'agit d'un objet auquel certaines personnes tiennent encore, ou si sa suppression ne pose pas de difficulté.

M. Bellingeri confirme que le vélodrome n'est plus utilisé à des fins sportives depuis une trentaine d'années. Il mentionne toutefois un projet artistique mené en 2020, Urban Art Vélodrome, qui avait permis à des artistes suisses et internationaux de réaliser une trentaine de fresques sur la piste, à l'occasion des 125 ans du club. Il souligne qu'en cas de transformation du terrain nécessitant la suppression du vélodrome, le club n'émettra aucune opposition. D'après les informations dont il dispose, la Ville de Genève ne prévoit pas non plus de conserver cet équipement.

Un commissaire reprend le terme «club locataire» et demande si le club paie un loyer.

M. Bellingeri répond que la mise à disposition est gratuite.

Le commissaire dit que les délais sont longs et relève l'urgence de la situation. Il demande si des solutions provisoires peuvent être envisagées d'ici la rentrée.

M. Bellingeri dit que, depuis deux saisons, le club adapte l'usage des vestiaires en les laissant ouverts, sans réelle occupation fixe: les enfants viennent jouer puis repartent sans s'y changer. Il indique que cette organisation temporaire répond au manque d'infrastructures, tant que les créneaux sont encore disponibles. Mais une fois ces créneaux saturés, il faudra refuser des inscriptions. Il alerte sur le risque «d'élitisation» du sport, où seules les familles aisées pourraient accéder aux infrastructures de la Ville.

M. Bellingeri ajoute que toute solution a un coût et doit être budgétisée. Il souligne qu'un container ne pourrait pas être installé sur le parking de Frontenex. Il indique que le terrain en herbe n'est utilisé que par la première équipe, ce qui le rend sous-utilisé. Il estime que même cette équipe reconnaît aujourd'hui que cela n'a plus de sens et qu'il faut lancer les travaux. Installer des containers serait, selon lui, une mauvaise option et une dépense injustifiée. Il plaide pour une rénovation complète, même si elle prend du temps, afin d'éviter des solutions temporaires prolongées, comme la buvette actuelle. Il précise enfin que seul un groupe serait légèrement impacté et que des solutions pourraient être trouvées.

Un commissaire demande, pour le classement du stade, si cela concerne uniquement la tribune principale.

M. Bellingeri confirme que seule la tribune principale est concernée.

Une commissaire revient sur le crédit d'étude mentionné et demande si le budget prévu correspond aux besoins exprimés.

M. Bellingeri indique faire confiance au SPO et précise que les premières estimations viennent, à sa connaissance, du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM). Il ajoute que ces chiffres datent peut-être de deux ou trois ans et qu'ils ne tiennent probablement pas compte de l'inflation. Il souligne qu'il ne peut pas avancer de montant précis, mais qu'il est nécessaire d'engager rapidement la machine administrative pour obtenir des estimations actualisées et appuyées par des experts.

Une commissaire souhaite savoir dans quel état se trouve le système énergétique du stade, compte tenu des normes en vigueur.

M. Bellingeri dit ne pas avoir d'éléments précis sur l'état du système énergétique, cette question relevant de la Ville de Genève. Il indique n'avoir reçu aucun retour négatif ni formulé de remarques à ce sujet. Il suppose que la buvette, en tant que structure temporaire, n'est peut-être pas aux normes, mais il précise qu'aucune évaluation spécifique n'a été menée sur le bâtiment historique. Il ajoute que les besoins énergétiques restent limités, le club fonctionnant principalement en extérieur et en journée.

Un commissaire dit comprendre que la tribune historique est classée, et demande si les bâtiments latéraux le sont également.

M. Bellingeri répond que, selon les normes du patrimoine, les bâtiments latéraux devraient redevenir des arches vides. Les bureaux aménagés, avec fenêtres ajoutées, devraient donc disparaître pour permettre de retrouver l'état initial de la bâtisse. Il souligne que la démolition du vélodrome permettrait de créer un espace entre les deux terrains, qui pourrait être utilisé pour construire un bâtiment administratif avec vestiaires et bureaux, ainsi qu'un restaurant en remplacement de la buvette actuelle.

Le commissaire demande alors où se trouve précisément cette buvette.

M. Bellingeri dit que la buvette se trouve à l'entrée du stade et qu'il s'agit d'un conteneur, qu'il qualifie de peu esthétique. Il précise que, au-delà de l'apparence, le local présente des problèmes de chauffage, d'arrivée d'eau, et reste globalement vétuste. Il s'agit d'une solution provisoire installée il y a plus de trente-cinq ans.

Une commissaire demande si l'association ou les parents ont officiellement soutenu la pétition.

M. Bellingeri répond que, même s'il n'a pas sollicité formellement les comités d'association, la pétition a bien été signée par les membres, notamment via

les réseaux sociaux du club. Il précise qu'il s'agit principalement de parents, d'enfants et de membres actifs. Il reconnaît ne pas avoir élargi la démarche à d'autres associations, estimant que son club est déjà le principal, voire bientôt l'unique locataire du stade.

La présidente demande si c'est le club qui prend en charge sa facture d'énergie ou s'il s'agit d'une prestation fournie en nature par la Ville.

M. Bellingeri précise qu'il existe une distinction entre les deux bâtiments utilisés. Concernant la buvette temporaire, c'est bien l'association, en tant que locataire, qui règle directement les factures. En revanche, pour la bâtisse historique, il n'a jamais reçu de facture des Services industriels de Genève (SIG). Il explique que des employés de la Ville y sont également installés, notamment dans les bureaux, ce qui laisse supposer que cette partie est gérée directement par les services municipaux.

La présidente revient sur la question du crédit d'études. Elle demande que compte faire le club si la rénovation du stade ne se concrétise que dans dix ans, alors même que la situation est déjà urgente.

M. Bellingeri déclare que, pour l'heure, le seul projet concret dont il dispose est celui du crédit d'études. Il rappelle que ce dernier a été présenté une première fois il y a deux ans devant le Conseil municipal, dans le cadre d'une motion portée par le Parti libéral-radical. Il indique qu'il a été confirmé que ce crédit ne repasserait qu'en 2025, malgré des tentatives pour accélérer la procédure, restées infructueuses.

M. Bellingeri souligne que le projet existe, qu'il est inscrit à l'agenda et qu'il figure dans le plan directeur du DACM. Il précise que la ligne budgétaire correspondante est déjà prévue, et qu'il s'agit maintenant de l'utiliser. Son souhait est d'éviter tout report supplémentaire.

La présidente poursuit en demandant, de manière hypothétique, si des solutions ont été envisagées dans le cas où les travaux de rénovation débuteraient rapidement, dans un ou deux ans. Elle s'interroge sur la capacité du club à poursuivre ses activités pendant le chantier.

M. Bellingeri répond que la rénovation concernerait principalement un seul terrain, utilisé actuellement par une seule équipe. Cette équipe pourrait être relocalisée de manière temporaire sans difficulté majeure. Les autres terrains ne seraient pas impactés par les travaux, ce qui permettrait au club de maintenir l'essentiel de ses activités.

M. Bellingeri précise également que le club dispose d'un accès au centre sportif de Belle-Idée, situé à environ dix minutes en transports publics. Cela permettrait une certaine souplesse logistique pendant la phase de chantier.

Un commissaire souhaite comprendre si l'écart en matière d'infrastructures entre le club auditionné et des clubs mieux dotés, comme ceux de Chênois ou Plan-les-Ouates, pourrait exercer une influence sur les performances sportives, notamment celles de la première équipe. Il se demande également dans quelle mesure des installations plus modernes pourraient attirer davantage de jeunes et favoriser la pratique du sport dans un cadre structuré.

M. Bellingeri indique que cette demande de rénovation n'est en aucun cas motivée par les besoins de l'équipe première. Il insiste sur le fait que transformer un terrain en herbe en terrain synthétique ne répond absolument pas aux intérêts de la première équipe. Il rappelle que le football amateur, même à un niveau semi-professionnel, attire peu de public et ne génère pas de recettes suffisantes, que les sponsors s'engagent par fidélité ou par attachement personnel plutôt que pour la visibilité, et que le soutien financier reste très modeste. Il considère donc que le projet ne doit pas être analysé sous un angle commercial.

Il dit que, sur le long terme, une amélioration des infrastructures pourrait bénéficier indirectement à l'équipe fanion, mais uniquement à travers le développement des jeunes. Il indique que si le club passe de 600 à 800, voire 900 jeunes, cela pourrait créer un réservoir de talents suffisant pour renforcer la première équipe, mais il insiste sur le fait que cela relèverait d'une dynamique statistique à l'échelle d'une quinzaine d'années, et non d'un objectif direct.

Une commissaire cherche à savoir si le club a chiffré le nombre d'inscriptions qu'il a dû refuser.

M. Bellingeri affirme avoir toujours veillé à n'écarter aucune demande d'inscription, jusqu'à très récemment. Il explique que la Ville de Genève lui a signifié, le mois précédent, qu'il n'y avait plus de créneaux disponibles, ni à Frontenex ni à Belle-Idée. Il précise avoir, chaque année, exercé une pression raisonnable pour obtenir les disponibilités nécessaires, mais que cette possibilité n'existe plus. Il rappelle que cette limitation ne résulte pas d'une volonté du club, mais d'une décision municipale.

Il évalue à environ 80 le nombre d'inscriptions annuelles concernées par cette restriction, et signale que cette estimation ne tient pas encore compte de l'effet attendu de l'Euro féminin, qui risque d'amplifier la demande.

La commissaire souhaite connaître le nombre actuel de filles et de femmes au sein du club.

M. Bellingeri indique que ce chiffre s'élève à 80.

Un commissaire demande si la décision de la Ville repose sur un fondement économique ou sur une limite administrative.

M. Bellingeri répond que la décision n'est pas d'ordre budgétaire, mais bien liée à la capacité d'accueil. Il précise que, pour maintenir un standard de qualité, il n'était plus possible de faire davantage. Il estime que l'exploitation des ressources mises à disposition par la Ville est optimisée au maximum.

Il ajoute que, dès lors qu'on lui a indiqué qu'il fallait désormais cesser d'inscrire de nouvelles équipes, et même envisager une limitation des effectifs chez les plus jeunes, il a jugé nécessaire de mobiliser son association pour faire remonter la problématique au Conseil municipal. Il insiste sur le fait que le cœur du problème réside dans l'insuffisance d'investissements dans les infrastructures, et non dans la gestion du SPO. Il conclut en affirmant que, si la mission collective consiste à répondre aux besoins d'activité physique de la jeunesse, alors il devient indispensable de réinvestir.

#### *Prises de position*

Un commissaire du Parti socialiste fait remarquer que le club est très actif, en pleine expansion, avec une nouvelle équipe dirigeante, beaucoup de jeunes, des équipes féminines et des tournois internationaux. Il précise qu'il y a quelques mois, un tournoi a eu lieu avec des équipes juniors de clubs connus comme Barcelone ou Chelsea, et que les conditions d'accueil, notamment les vestiaires, n'étaient pas adaptées, obligeant plusieurs équipes à se changer ensemble.

Il considère que le terrain en herbe limite fortement l'usage du stade. Il pense qu'un terrain synthétique serait plus simple à entretenir, plus résistant aux aléas climatiques et plus rentable. Il juge donc utile d'accélérer cette transition.

Il explique qu'il y a une crainte partagée concernant les changements à venir au sein du Conseil administratif, et que des auditions supplémentaires risqueraient de retarder le projet. Il suggère de renvoyer directement le dossier au Conseil administratif pour que la ou le nouveau responsable puisse s'en saisir rapidement.

Il souligne que le quartier des Eaux-Vives manque d'infrastructures sportives et d'espaces verts, et que de nombreux clubs sont en difficulté. Il conclut que le projet doit avancer sans délai et que la pétition mérite d'être soutenue.

Un commissaire du Parti socialiste signale que le pétitionnaire a bien fait de mentionner le numéro de la fiche de projet. Il précise que le crédit d'étude figure à la page 65 du 16<sup>e</sup> plan financier d'investissement (PFI) 2021-2032, pour un montant de 3,5 millions. Il relève que ce crédit, censé être déposé en 2024, semble prendre du retard et qu'il serait nécessaire de l'activer rapidement.

La présidente explique qu'il est désormais courant d'inclure les crédits d'études directement dans les propositions afin de gagner du temps. Elle suggère

qu'il serait plus efficace de formuler une demande groupée pour le crédit d'études et celui de la rénovation.

Une commissaire du Centre considère que le quartier des Eaux-Vives reste très mal doté en infrastructures sportives. Elle estime qu'il faut soutenir cette pétition.

L'Union démocratique du centre soutiendra la proposition de renvoi.

Une commissaire pour les Vert-e-s indique qu'elle serait favorable à la recommandation évoquée. Elle souhaite néanmoins rappeler que les terrains synthétiques posent des questions environnementales importantes, notamment en matière de micropolluants, et qu'il ne faut pas favoriser cette solution uniquement pour des raisons de coût ou de simplicité.

Le Parti libéral-radical soutient également le renvoi, estimant que les besoins sont clairs et que le club a démontré une vision solide et bien organisée.

La commissaire d'Ensemble à gauche déclare avoir été convaincue par l'intervention du pétitionnaire et se dit en faveur d'un renvoi accompagné de la recommandation.

Le Mouvement citoyen genevois se demande si renvoyer le dossier est vraiment la voie la plus efficace. Il indique malgré tout qu'il soutiendra la majorité.

La présidente formule une recommandation demandant au Conseil administratif de présenter une demande conjointe pour un crédit d'étude et un crédit de rénovation, dans le but d'accélérer les travaux au stade de Frontenex.

#### *Votes*

Mise aux voix, la recommandation est acceptée à l'unanimité des membres présents.

Le renvoi au Conseil administratif de la pétition avec la recommandation est accepté à l'unanimité des membres présents.

### *PROJET DE RECOMMANDATION*

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de présenter une demande conjointe pour un crédit d'études et un crédit de rénovation, dans le but d'accélérer les travaux au stade de Frontenex.

P-538

## Il faut rénover le stade de Frontenex maintenant!

### Il faut rénover le stade de Frontenex maintenant!

Le terrain principal n'est pas adapté aux entraînements des juniors... Le nombre des vestiaires est insuffisant... Plusieurs locaux sont inutilisables voire insalubres... La buvette est temporaire depuis 1990...

Année après année, une demande toujours plus forte d'activité physique émane des familles du quartier des Eaux-Vives, mais aussi des communes de Cologny et Chêne-Bougeries.

Dès la prochaine rentrée scolaire, c'est un effectif de plus de 700 joueurs/joueuses (de 5 à 50 ans) dont UGS assumera la responsabilité d'accueillir au sein d'un centre sportif (celui de Frontenex) construit il y a plus d'un siècle et dont la capacité est mise à rude épreuve. Cette prouesse est rendue possible grâce aux responsables sportifs du club mais également aux employés du service des Sports, sous la responsabilité de la magistrate M. Barbey-Chappuis, qui doivent réaliser chaque année des miracles pour y parvenir.

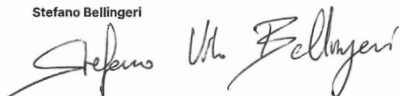
Ce développement fulgurant associé à l'engouement naissant pour l'Euro féminin, organisé en Suisse cet été et qui suscitera de nouvelles vocations, sont à la fois réjouissants et inquiétants. Comment pourrons-nous durablement et convenablement accueillir les nombreux juniors (et notamment les filles) souhaitant initier leur parcours sportif à nos côtés?

Nous refusons les réponses invitant poliment à la création de listes d'attente ou à une sélection à l'entrée. Ces solutions préfigurent une élitisation de l'accès au sport, contraire aux aspirations associatives de nos membres.

Il existe bel et bien dans le plan financier d'investissement (PFI) de la Ville de Genève, la fiche de projet 050.014.19, prévoyant un crédit d'étude de la rénovation de l'ensemble du site de Frontenex, avec 2025 comme date de dépôt.

Il faut maintenant une volonté politique claire et nette pour faire figurer ce projet dans les priorités du Plan directeur des équipements sportifs 2030 ainsi que dans celui du Plan directeur des sports 2030 de la Ville de Genève.

Stefano Bellingeri



Service du Conseil municipal  
Rue de la Coulouvrenière 44  
1204 Genève